

Saint-Egrève

le journal

N°212
AVRIL 2015



DOSSIER

Le sport, une vie d'apprentissages



www.saint-egreve.fr



www.facebook.com/saint.egreve38120



disponible sur AppStore & Google play



édito

Catherine Kamowski
maire de Saint-Egrève

Un an! Voilà une année que vous nous avez renouvelé votre confiance pour poursuivre à nouveau pendant six années notre mission au service de Saint-Egrève et des Saint-Egrévois. Tout au long de ces douze mois, le travail n'a pas manqué et les défis non plus... Défi du passage en Métropole, défi de la baisse des dotations de l'Etat, renforcement des conseils des habitants et de la participation, élaboration de la nouvelle phase de l'Agenda 21 de Saint-Egrève, lancement officiel par le SIVOM du Néron du projet (tant attendu) de la nouvelle piscine intercommunale, etc... Bref, l'équipe municipale et moi n'avons ménagé ni nos efforts ni notre énergie pour faire progresser la ville que nous aimons tous.

Au cœur de nos préoccupations, vous l'avez compris, il y a la vie quotidienne de chacune et chacun d'entre vous que nous souhaitons mieux aider, mieux accompagner. C'est le mode de vie des familles d'aujourd'hui que nous avons souhaité analyser plus précisément. Nous avons bien vu que les habitudes et les besoins des parents pour faire garder leurs enfants avaient évolué. Pour mieux répondre à ces nouveaux besoins, pour les comprendre et encore mieux définir les choix d'une vraie politique à votre service, nous avons lancé "l'enquête familles". Elle doit nous permettre de faire le choix des actions à mettre en place en fonction de la réalité de vos besoins, bien sûr, mais aussi, dans le contexte que vous connaissez, au regard des ressources et des moyens de la collectivité. Alors, si vous êtes concernés, n'hésitez pas à participer à cette enquête sur le site de la Ville!

Le rôle d'une ville comme Saint-Egrève est d'adapter en permanence les services que nous pouvons vous proposer et de faciliter votre vie quotidienne. Avec votre participation, c'est ce que nous ferons pour qu'il continue à faire bon vivre à Saint-Egrève.

Chaleureusement,
Catherine KAMOWSKI

sommaire n°212



4-9 | les actualités

Chantiers vacances : une nouvelle saison
Nadège Labartino se lance dans la pâtisserie
Les travaux de voirie à venir
La piscine intercommunale sur les rails



la Ville | 10-11

Cadre de vie

Objectif, mille arbres en plus

Enfance-jeunesse

Les familles donnent leur avis



12-15 | Dossier

Sport

Le sport, une vie d'apprentissages !

les loisirs | 16-19

Focus

L'Association Familiale a 70 ans

Événements

Les lecteurs prennent la parole

En route pour Karben

L'agenda du mois



20

Info pratique

21

Petites annonces

22

Expression politique



www.facebook.com/saint.egreve38120



Dépôt légal : avril 2015
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72
Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 200 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales
Directeur de Publication : Geneviève Ducarre ■ Directeur de la Communication : François Hernandez
Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand
Maquette : service communication ■ Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
■ Impression : Imprimerie des Eaux-Clares, Echirolles
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



La nouvelle saison des chantiers vacances



Opération peintures neuve pendant un chantier vacance (archive)

Parmi les initiatives qui ont la cote auprès des jeunes Saint-Egrévois, les “chantiers vacances” tiennent le haut du pavé. En effet, au fil des saisons, l’engouement des 16-18 ans pour ces petits chantiers d’une semaine ne se dément pas. Durant les prochaines vacances de printemps, deux nouvelles sessions, les premières des cinq prévues pour l’année 2015, sont organisées par la Ville en partenariat avec différents acteurs éducatifs. Chacune doit permettre à cinq jeunes de connaître une première expérience du monde du travail encadrée par un professionnel. A cette occasion, en avril, les compétences et les bras des Saint-Egrévois engagés pour deux chantiers vont être mis à contribution pour rénover les parties communes d’un immeuble appartenant à Pluralis du quartier Barnave et repeindre une partie des locaux du groupe scolaire de Prédieu. Bien évidemment, tout travail méritant salaire, les jeunes employés dans ce cadre seront rémunérés au SMIC horaire et pourront donc financer en partie un projet leur tenant à cœur. A noter, les personnes qui bénéficient d’un poste dans le cadre des chantiers vacances s’engagent par ailleurs à suivre l’atelier “sensibilisation à la recherche d’emploi” de la Maison de l’Emploi et de l’Entreprise du Néron qui est, avec le Pôle Jeunesse de la Ville, la Maison d’Enfants Le Chemin ou encore l’APASE, l’un des partenaires majeurs de cette opération. ■

VACANCES ! : Sorties, stages, animations sont prévus du 13 au 24 avril pour les vacances de printemps. Les inscriptions au Pôle Jeunesse sont ouvertes ! Le programme est disponible au Patio ou sur www.saint-egreve.fr. Attention : le nombre de places est limité

(23 500 €) C’est le budget alloué par la Ville à l’opération “chantiers vacances” qui permet à des jeunes de 16 à 18 ans d’avoir une première expérience professionnelle.

Mozaïk musicale

Après avoir baragouiné des onomatopées et joué à des jeux rythmiques, voilà les enfants de l’école Barnave qui se mettent à chanter en Italien avant de discuter de la prononciation d’un mot en Basque ! Mais qu’est-ce donc que ce prodige ? C’est tout simplement une séance tout ce qu’il y a de plus classique d’un cours de musique assuré par Pierre-Yves Bonnet. Le professeur de musique de L’Unisson prépare actuellement la cinquantaine d’élèves des classes de CMI et de CM2 de cette “école qui chante” à participer au spectacle “Mozaïk et invités” programmé pour le 20 juin à La Vence Scène. Travaillant sur un répertoire de musiques du monde pendant les cours de musique donnés durant le temps scolaire, les apprentis petits chanteurs vont donc rejoindre d’autres musiciens amateurs plus aguerris de L’Unisson. C’est avec les élèves qui fréquentent la classe de chant de Judith Refuggi, qu’ils vont monter sur les planches dans le cadre d’un spectacle professionnel. “En tout sept enseignants de L’Unisson travaillent sur ce projet”, précise Solange Bonvalot directrice du Conservatoire à Rayonnement Communal. ■



Pierre-Yves Bonnet fais chanter Barnave

(9000 €) C’est le budget consacré par L’Unisson à l’achat d’instruments en 2015. Un clavier numérique, des contrebasses d’étude ou encore un cor anglais pourraient donc prochainement être mis à disposition des élèves.

Le marché reprend sa place



Le 6 mars dernier comme prévu, les étals du marché de Fiancey-Prédieu ont pu reprendre leur place pour se répartir du square Armand Nordon à la place Salvador Allende. Cette implantation dégage l'accès au secteur de l'ancien bâtiment jeunesse de la Ville où doit très prochainement commencer la première des trois phases d'une opération immobilière qui à l'horizon 2018 va permettre la création de 92 logements neufs entre le square et la RD 1075. Pour l'heure, c'est la SDH qui doit bientôt donner les premiers coups de pioche afin d'installer les fondations d'un premier petit immeuble de 14 appartements. ■

Zapping du mois

MARS

Samedi
14



Dessins d'une séance animée

Décidément les séances animées de La Vence Scène séduisent un public de plus en plus vaste. La preuve : la projection du "Petit monde de Léo" a attiré pas moins de 145 personnes. A cette occasion, une animation "Peintures et dessins" a été proposée aux enfants à partir de 2 ans. Durant celle-ci tous les participants se sont efforcés de rendre à leur tour hommage à Léo Lionni dont l'œuvre a inspiré les cinq courts métrages du "petit monde de Léo".

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE : au garage du Drac, il y a quelques mois, le père a passé le flambeau au fils et c'est Romuald Versolatto qui est gérant de l'entreprise du 38 de la rue du Drac

La tête dans un nuage de sucre et les pieds sur terre

En théorie, rien ne prédisposait Nadège Labartino à faire de la pâtisserie son métier. BTS d'assistante de gestion PME-PMI en poche, la jeune femme a un peu par hasard embrassé une carrière dans une société d'informatique. Cette voie toute tracée qu'elle suivait depuis un bon moment, aurait pu se dérouler gentiment encore longtemps si Nadège n'avait pas depuis toujours le goût du sucré.

"J'ai toujours fait de la pâtisserie, je prenais déjà des cours en centre aéré. Depuis quelques temps, j'avais envie d'évoluer professionnellement et de me mettre à mon compte. Je me suis dit que si je ne le faisais pas maintenant, je ne le ferais jamais. Alors début janvier, j'ai déposé mon statut d'autoentrepreneur et créé "Un nuage de sucre". Originalité du concept de cette nouvelle activité, Nadège propose



Nadège, anime votre cuisine

de venir animer des ateliers culinaires à domicile. "J'ai déjà mis en place des ateliers de deux heures pour les enfants. Cela peut servir d'animation pour un goûter d'anniversaire.

Après avoir appris à faire un gâteau, les participants peuvent bien sûr le manger et obtenir un diplôme de petit chef. Pour les adultes, j'ai développé des ateliers

de trois heures pendant lesquels on confectionne deux ou trois plats autour de thèmes comme l'Italie, l'Orient ou le trompe l'œil". Misant sur la simplicité et la convivialité de ces ateliers, Nadège Labartino cible en priorité les cuisiniers débutants à qui elle fournit tout le matériel nécessaire pour réaliser ses recettes. "C'est le premier pas

d'un projet sur le long terme" explique la jeune femme qui souhaiterait ouvrir son propre laboratoire professionnel pour y revisiter les grands classiques de la pâtisserie française. C'est d'ailleurs dans cette optique qu'elle reprend ses études l'an prochain pour passer son CAP pâtisserie... ■

Contact : 06 63 09 47 49

“I-road Késako ?”

Depuis le mois d'octobre dernier d'étranges engins aux couleurs acidulées sillonnent silencieusement les rues de l'agglomération grenobloise. Entre le scooter et la voiture, ces I-Roads, moyens de transport d'un troisième type, ont été présentés à Saint-Egrève le 2 avril dernier à l'occasion de la Journée de la Mobilité proposée durant la Semaine du Développement Durable. Ces véhicules électriques de une ou deux places permettent de se faufiler aisément dans la circulation. S'ils peuvent être conduits avec un simple permis B, ils nécessitent tout de même une petite prise en main.

Destinés à compléter l'offre des transports en commun pour faire les derniers kilomètres afin de rejoindre une destination ou à faire de petits déplacements, ces engins sont accessibles à tous par le biais d'un système



d'autopartage. Pour pouvoir les utiliser, il suffit de s'inscrire au service Citélib et réserver son I-Road via son smartphone et une application dédiée (citelib by Ha:mo). 70 I-Roads à trois roues et COMs à quatre roues sont en cours de déploiement sur l'agglomération. 100% électriques, ils peuvent se recharger

en trois heures grâce à 140 bornes dispersées sur les 20 sites installés sur l'ensemble du territoire de la métropole (à terme 30 sont prévus), disposent de 50 km d'autonomie et peuvent rouler à 45 km/h grâce à leurs deux moteurs de 2kW. A noter : les personnes qui se servent de ces véhicules

En route pour l'aventure électrique produits par Toyota et gérés par Citélib participent à une première mondiale puisque ils ne sont actuellement en service que dans la région. ■

Retrouvez plus d'informations sur :

www.agenda21.saint-egreve.fr

De l'impro pour du boulot



Echauffements avant improvisation !

Un entretien d'embauche, parfois, cela peut s'apparenter à un jeu de rôles. Et même si l'on dispose des compétences nécessaires à un poste, il faut savoir se sentir à l'aise pour entrer dans la peau du candidat idéal et séduire ses interlocuteurs. Pour aider les personnes en recherche d'emploi dans cet exercice particulier, la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron organise chaque semaine des séances de théâtre d'improvisation. Animés par des membres d'A Vence Théâtre, ces cycles rassemblent de petits

groupes qui travaillent aussi bien sur des techniques de respiration que de placement de voix ou de la mise en situation. Si ces séances peuvent parfois sembler bien loin du monde du travail, elles s'avèrent souvent très utiles dans un cadre professionnel. “Je fréquente ces cours d'impro depuis longtemps”, explique Justine l'une des participantes “ça m'a permis d'accepter mon accent, de ne plus avoir peur de faire des fautes de français. Et puis ça détend !”.

Pour en savoir + :
04 76 13 18 05.

MSF : les travaux de réparation de la MSF devaient être réceptionnés fin mars et les parties de l'équipement jusqu'alors inaccessibles devraient être rouvertes au public dès ce mois d'avril



Silence, ça pousse

Ça y est, c'est le printemps ! Alors que la nature se réveille, les jardiniers amateurs, et surtout ceux qui cultivent eux-mêmes leurs propres légumes, se remettent à l'ouvrage pour s'occuper de leur lopin de terre. Au jardin partagé du Centre Hospitalier Alpes-Isère animé par la MFR et l'association VELHP, une vingtaine de Saint-Egrévois ont assisté à une réunion de lancement de saison pour s'inscrire dans cette démarche qui permet à des personnes d'horizons divers d'entretenir ensemble un potager et d'en partager les récoltes... ■



Petite enfance : Les Mails évoluent



Plus de place en crèches pour plus de confort

L'Accueil Petite Enfance des Mails doit prochainement évoluer pour devenir une structure de type multi-accueil collectif capable de proposer 35 places contre 22 actuellement. Cette mutation, qui s'inscrit dans le schéma d'évolution du service petite enfance de Saint-Egrève, nécessite d'adapter le bâtiment de la rue du

Charmant Som. Les travaux devraient commencer au mois de juin prochain et permettre notamment la création d'une biberonnerie, une augmentation du nombre de dortoirs pour porter la capacité d'accueil à 35 lits ou encore la création d'un nouvel espace pour le personnel. Autre amélioration au programme de ce chantier,

l'agrandissement de la cuisine permettra de concevoir sur place des repas à l'instar des autres multi-accueils.

Si les plus petits bénéficieront en outre d'un coin peinture spécialement aménagé pour eux, les professionnelles pourront utiliser des espaces de rangements supplémentaires. Enfin, pour les parents, une entrée

unique desservira l'ensemble de l'équipement. L'architecte saint-égrévois Philippe Mas, à qui l'on doit notamment les dessins du Patio, et TPF ingénierie ont été missionnés pour assurer le suivi des études et des travaux de ce projet dont le budget s'élève à 300 000€.

Évalués à cinq mois, les travaux devraient se dérouler jusqu'en novembre prochain. Durant cette période, l'accueil collectif des enfants se fera dans un autre établissement de la Ville pendant l'été et dans un bâtiment modulaire installé à proximité de l'APE des Mails de septembre à novembre prochain.

A noter, la crèche familiale et son jardin d'enfants quittent donc l'Accueil Petite Enfance des Mails pour rejoindre la crèche de Fiancey à compter de septembre. Affaire à suivre.... ■

Gardes à vous !

A Saint-Egrève cinq établissements permettent d'accueillir les enfants de 0 à 3 ans. Outre l'Accueil Petite Enfance des Mails, les crèches de la Gare et de Fiancey ainsi que les multi-accueils de Rochepleine ou de Prédieu permettent notamment de proposer 189 places aux familles, ce qui représente environ le double d'enfants pouvant être accueillis dans ces structures à différents moments de la journée.

(1 039 610 €

C'est le budget consacré par la Ville à la petite enfance.

Transports poétiques...

A l'occasion du printemps des poètes, la Sémitag organise un concours de poésie sur le thème de la correspondance. Les artistes ont jusqu'au 30 mars pour composer une poésie de 20 lignes maximum ou une image (format A4) au "concours des poètes," CS 70258 - 38 044 Grenoble cedex 9 ou concours.poesie@semitag.fr.

En savoir + : www.tag.fr.

Zapping du mois

MARS

Mercredi
18



Participations !

La mairie a accueilli une rencontre entre les membres des conseils des habitants de Saint-Egrève et Marie-José Salat afin d'échanger avec elle sur des questions de participation citoyenne qui font partie de la délégation de cette Vice-Présidente à La Métro. L'élue d'agglomération, qui est par ailleurs conseillère municipale de Grenoble, a réaffirmé la volonté d'associer tous les habitants à la construction de la métropole. Durant les échanges, elle s'est montrée particulièrement sensible à l'expérience des Saint-Egrévois en matière de participation.



Accessible !

Les chantiers du tram continuent. Alors que les travaux de voirie ne sont pas encore terminés, les équipements destinés à permettre une plus grande accessibilité de cet équipement sont déjà en cours d'installation à l'image de ces surfaces "podotactiles". Ces revêtements marqués de légers reliefs facilement identifiables en passant une canne ou en marchant dessus, permettront aux personnes mal voyantes de bien se repérer sur les quais et d'accéder sans encombre aux rames du tram.

MI-JUILLET ? : d'après le SMTC, si les travaux du tram continuent à ce rythme, le tronçon nord de la ligne E pourrait techniquement être mis en service vers la mi-juillet. Les premiers tests de roulement devraient pour leur part se dérouler courant avril et les tests de circulation en conditions réelles en mai

Des travaux de voirie pour Saint-Egrève



La voirie : une compétence de la Métropole

Depuis le 1^{er} janvier, c'est la Métropole qui gère les travaux réalisés sur les rues de Saint-Egrève. En coordination avec la Ville, le conseil métropolitain du 2 avril dernier a voté une première liste des études ou des travaux relevant de ce champ de compétences. A Saint-Egrève en 2015, 290 000€ seront consacrés aux aménagements de la rue des Abattoirs en lien avec le projet de ZAC Etamat. 30 000€ sont inscrits au budget pour réaliser un cheminement piétons cycles chemin

Daniel Cout. Enfin, 9 000€ sont dédiés à l'amélioration du "maillage inter-quartier piétons cycles" chemin des Faux Sauniers. A noter : ces opérations sont "évaluées comme urgentes et nécessaires, au titre de la sécurité et de la continuité de services". Les projets en faveur des modes de transports actifs et les projets à coordonner avec d'autres opérations ont reçu une attention particulière lors de l'établissement de cette première liste qui devrait être complétée au fil de l'année. ■

Le point sur l'eau à Saint-Egrève

Le 19 décembre dernier, la Métropole s'est saisie de la compétence de la distribution d'eau potable. Elle maîtrise désormais toute la chaîne de l'eau de sa production à son assainissement. Toutefois, la "métropolisation" n'a pour l'heure aucune incidence pratique pour les Saint-Egrévois si ce n'est la facture de début d'année qui a pris un peu de retard. En effet, quelques réglages administratifs sont actuellement en cours de résolution et les abonnés devraient recevoir leur facture d'eau courant avril. Ils pourront s'en acquitter auprès de la Trésorerie principale de Saint-Egrève et le tarif 2015 voté par la Métropole a pris en compte un taux d'inflation de 0.7%. Le fonctionnement du service de

l'eau de la ville de Saint-Egrève n'a pas été modifié. 2015 est une année de transition pour laquelle La Métro a demandé à la Ville de continuer à gérer le service à l'identique. Ainsi, la régie des eaux de Saint-Egrève continue à s'occuper des travaux d'entretien et de réfection du réseau en menant une campagne de remplacement de compteurs vétustes. Pour mémoire, l'eau potable de la ville provient toujours de trois sources de Chartreuse, celles de Breuire et du Châtelard, situées à Proveyzieux et celle de Rochepleine. Accessoirement en cas de besoin une station de pompage aux Mails permet de prélever de l'eau dans la nappe phréatique à plus de 30 mètres de profondeur. ■



La piscine intercommunale sur les rails

Après plusieurs années d'études et de réflexion, le SIVOM du Néron a annoncé officiellement le lancement du projet de construction du nouvel équipement nautique intercommunal.

Le jeudi 2 avril dernier, le SIVOM du Néron a voté une délibération relative à la modification et à l'élargissement de son champ de compétence pour permettre la construction de la nouvelle piscine intercommunale. La décision politique de construire cet équipement à l'échelon intercommunal constitue un acte fort des élus du SIVOM et correspond à un véritable enjeu de territoire. Initié depuis plusieurs années, le projet a fait l'objet de plusieurs études et d'une longue réflexion sur sa faisabilité avec pour objectifs de mieux répondre aux besoins des publics scolaires, sportifs et des habitants du territoire. Si à ce stade les contours précis de la future



Les maires des six villes du SIVOM, Y Ollivier, JP Villoud, C Raffin, P Faure, C Kamowski et JY Poirier.

piscine intercommunale ne sont pas définitivement arrêtés, les grands objectifs de l'opération et les besoins qu'elle doit satisfaire sont d'ores et déjà définis. Ainsi, la nouvelle piscine intercommunale aura une vocation "sport-loisirs" et sera composée de deux bassins en partie couverte et d'un bassin en partie extérieure. Le budget prévisionnel pour les travaux a été fixé à 9 millions d'euros. La mise en service du nouvel équi-

pement à l'horizon 2020 entraînera de fait la fermeture des piscines des Mails et Tournesol ce qui permettra une économie annuelle de 300 000 euros en frais de fonctionnement. Par ailleurs, suite à l'accord des six maires des communes membres, l'équipement sera construit à Saint-Egrève sur une parcelle de terrain enherbé jouxtant le parc de Fiancey. Facile d'accès par la route, le site retenu offrira également l'avan-

tage d'être directement desservi par la future station du Tram E "Fiancey-Prédieu" implantée à proximité immédiate. La piscine intercommunale fera ainsi partie des nouveaux équipements publics et logements construits le long de la cinquième ligne de Tram de l'agglomération grenobloise comme cela était prévu dans le contrat d'axe signé avec le SMTC. ■

Fiche d'identité du

Le SIVOM du Néron est un syndicat à la carte composé de compétences obligatoires et optionnelles. Il est présidé par Jean-Yves Poirier, Maire du Fontanil-Cornillon et son siège est domicilié à l'Hôtel de Ville de Saint-Egrève. Regroupant les communes du Fontanil-Cornillon, de Mont-Saint-Martin, Provezieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Egrève et Saint-Martin-le-Vinoux, représentant un total de 26 000 habitants, le Syndicat a développé la coopération intercommunale par la réalisation et la gestion d'équipements sportifs. Aussi, il a choisi de développer ses compétences sportives selon une réflexion entamée depuis plusieurs années, d'après une volonté de mutualiser les moyens et par solidarité. Certaines communes adhérentes au Syndicat, ont ainsi choisi de transférer progressivement au SIVOM du Néron la charge de fonctionnement de leurs équipements sportifs, dont elles restent propriétaires (ex : la piscine des Mails propriété de la ville de Saint-Egrève).

Le Syndicat intervient en tant que gestionnaire de l'équipement. Par ailleurs, le SIVOM du Néron a réalisé des équipements sportifs dont il est propriétaire (ex : la piscine Tournesol). ■

Quelques chiffres

28 800 : c'est le nombre d'entrées annuelles que la future piscine sera en mesure de proposer aux scolaires (écoliers, collégiens et lycéens du territoire).

78 000 : entrées annuelles correspondant à l'estimation pour la fréquentation du grand public.

25 000 : c'est le nombre d'entrées annuelles nécessaire estimé pour le public sportif.

Cadre de vie

Objectif, mille arbres en plus à Saint-Egrève

La saison s'y prête, alors il est temps de passer aux plantations ! Le service des espaces verts de la Ville le sait bien et s'emploie actuellement à planter une centaine d'arbres dans la commune. Explications.



2363 arbres et arbustes seront plantés à Saint-Egrève en 2015

Les agents des espaces verts au printemps plantent les arbres à la mode de chez nous ! C'est à dire à tour de bras. En effet, la municipalité s'est engagée à développer le patrimoine arboré de la commune et dans les années à venir un millier de plants doivent venir enrichir les espaces publics locaux. Pour atteindre cet objectif, les équipes municipales mettent les bouchées doubles afin de profiter du début du printemps pour mettre en terre pas moins d'une centaine d'arbres partout à travers la commune. Ainsi, actuellement et jusqu'à la mi-avril environ, les chantiers se multiplient et quarante arbres sont en cours d'implantation sur l'avenue de Karben, 35 au

niveau du square de la Pinéa, huit à la Monta et d'autres encore à l'école maternelle du Pont de Vence, dans le parc Barnave ou le long du chemin de Fiancey.

Établir une liste des essences choisies est impossible, car la Ville a misé sur la diversité : diversité biologique des espèces d'arbres sélectionnées mais aussi diversité esthétique en choisissant délibérément de mettre en avant des variétés peu communes qui doivent contribuer à améliorer encore le cadre de vie local.

Et ce n'est pas tout !

Alors que les opérations municipales sont lancées, le SMTC pour sa part termine la plantation d'une centaine d'autres arbres le long du tram E. Là encore, la Ville a travaillé avec le Syndicat Mixte des Transports en Commun

pour choisir soigneusement les essences utilisées afin de varier les ambiances. Si de majestueux arbres d'ornements doivent être implantés au niveau du parc Marius Camet, de nombreuses autres essences vont apparaître sur ce tracé. "Le long de l'axe du tram, ce sont les arbres en cépée* à moyen développement qui ont été privilégiés afin de favoriser la pousse d'un feuillage à l'échelle de l'humain. En bordure des trottoirs ou au niveau du parc de Fiancey, ce sont plutôt des essences touffues qui ont été sélectionnées" confie Xavier Damboradjian, responsable du secteur espaces verts. Devant la MEEN, des arbres d'alignement à tige haute ont été plantés de même qu'au niveau des cheminements piétons comme ceux du Parc des Buttes car "ils permettent d'ombrager voiries et chemins". ■

*plusieurs troncs poussant à partir d'une même souche

Zapping du mois

MARS

Dimanche
29



Elections départementales

C'est le binôme Christine Crifo et Pierre Ribeaud qui a été élu par 57,05% des voix afin de siéger au sein du conseil départemental pour y représenter le canton de Grenoble 2 duquel dépend désormais Saint-Egrève où la participation moyenne a été de 47,05 %.

(27 000 €) sont consacrés aux plantations d'arbres et arbustes par le service des espaces verts en 2015.

Concours de fleurissement

L'édition 2015 du concours des jardins et balcons fleuris est lancée ! Les personnes qui le souhaitent peuvent s'inscrire dès la mi-avril et jusqu'à la mi-juin en téléphonant au 04 76 56 53 33. Un jury d'experts passera au début de l'été afin d'évaluer les créations paysagères visibles depuis la rue. A noter : 40€ de bons d'achats sont donnés à chaque inscrit.

Enfance-jeunesse

Les familles donnent leur avis !

Jusqu'au 10 avril, la Ville mène une grande enquête auprès des parents d'enfants de 3 à 11 ans. Elle a pour objet de mieux connaître les pratiques des familles en matière d'organisation des emplois du temps des plus jeunes. Explications.



Un agent enquêteur devant l'école de Prédiou

En mars dernier, la Ville a lancé une enquête préalable au renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse passé avec la CAF et qui porte sur "les modes d'organisation et les besoins des familles concernant la garde et l'accueil des enfants de 3 à 11 ans à Saint-Egrève, sur les temps périscolaires et extrascolaires". Cette enquête a pour objet de permettre à la Ville d'avoir une meilleure connaissance du mode d'organisation des familles saint-égrévoises. Quelles sont les interactions entre vie professionnelle et vie familiale? Comment se font les choix des activités éducatives périscolaires et extrascolaires? Comment les familles s'organisent-elles pour transporter les enfants? Quels sont les impératifs financiers qui président aux choix faits par les familles?... sont quelques-unes des thématiques sur lesquelles

les parents sont invités à s'exprimer. L'enquête en cours doit aussi permettre aux services municipaux de "mesurer l'impact de certains éléments de contexte sur le fonctionnement des familles ainsi que des services associatifs et municipaux proposés". En clair, cela signifie que cette étude porte aussi bien sur les activités des plus jeunes quand ils ne sont pas à l'école, que sur des questions d'ordre logistique de l'organisation des familles et notamment en matière de transports.

Connaissance fine

Pour être le plus efficace possible, l'enquête s'est articulée autour de plusieurs modes de collecte d'informations: un questionnaire administré par l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil (IFAC) a été rendu accessible depuis

www.saint-egreve.fr, le site Internet de la Ville.

Des enquêteurs de terrain ont été dépêchés devant les différents groupes scolaires afin de questionner les familles et des cercles d'usagers réunissant chacun une vingtaine de parents ont été mis en place.

Finalité

Une fois les résultats de l'enquête intégrés et analysés, ces nouvelles données permettront à terme de faire évoluer l'offre de services en fonction des inadaptations pointées par les familles et, bien évidemment, des contraintes budgétaires de la Ville. Pour ce faire, les pistes d'amélioration des services saint-égrévois seront étudiées dans le cadre de la réécriture du Projet Educatif Local que la Ville a validé en 2004. Rédigé par l'ensemble des partenaires

du secteur, il est la marque d'une démarche éducative forte et rassemble les acteurs éducatifs locaux concernés par la vie des enfants et des jeunes sur la commune.

Représentants des associations locales et des institutions (CAF), enseignants et agents des services municipaux se réunissent plusieurs fois par an afin de faire vivre ce projet. Ils travaillent sur l'accompagnement des enfants et des jeunes dans la construction de leur vie d'adulte, celui des familles dans leur mission éducative, celui des professionnels dans l'organisation de l'environnement éducatif des enfants et des jeunes et enfin l'animation du PEL pour en maintenir une cohérence globale. ■



web+



Conseil municipal

La prochaine séance publique aura lieu à 19h
mercredi 8 avril

Commémoration

Dimanche 26 avril une cérémonie commémorative en l'honneur des Victimes de Guerre et Héros de la Déportation est célébrée pour le 70^e anniversaire de la Libération des Camps. Une gerbe sera déposée devant la plaque rue de Champaviotte à 10h45. Puis, à 11h30, une cérémonie se tiendra au Monument aux Morts et au Carré militaire.



dossier

892 910 € sont consacrés
par Saint-Egrève à l'animation sportive.



400 830 € sont consacrés
par la Ville au sport à l'école.



Sport

Le sport,

Quand on parle sport on a souvent tendance à penser performance. Mais, si les résultats des compétitions passionnent forcément, ils sont souvent l'arbre qui cache la forêt et tendent à éclipser tout le travail fourni par les clubs, notamment en terme de formation. Car avant de permettre à des sportifs de se réaliser dans leur discipline, la Ville et les associations locales travaillent énormément sur la formation des enfants et des plus grands. Petit tour d'horizon du côté du monde des sportifs en herbe saint-égrévois.

sommaire du dossier

- page 13
Le sport, une vie d'apprentissages
- page 14
3 questions à Pierre Paillardon



une vie d'apprentissages



Personne ne dira le contraire : le sport, plus on commence tôt, mieux c'est ! Et les enfants de Saint-Egrève en savent quelque chose car, même s'ils ne sont pas inscrits à un club en particulier, tous ont l'opportunité de découvrir de nombreuses activités physiques grâce notamment aux neuf ETAPS que la ville met à disposition des groupes scolaires. Ils proposent aux enfants des écoles élémentaires de véritables formations à des

pratiques variées et leurs interventions se construisent en plusieurs cycles qui permettent d'initier les enfants au ski, à la natation ou au rugby... Mais au delà de la découverte d'activités physiques, leurs enseignements s'inscrivent dans le cadre plus général d'un projet pédagogique élaboré en concertation avec le corps enseignant. "L'apprentissage d'une discipline sportive est souvent un support à une formation plus générale", explique Pierre Paillardon adjoint en

charge des pratiques sportives à Saint-Egrève "tous les enfants des classes de CM1 et de CM2 de Saint-Egrève ont la possibilité de découvrir le ski nordique et le ski de piste. Cet apprentissage des sports de glisse est aussi l'occasion pour les ETAPS et les enseignants de faire découvrir la montagne aux enfants". Une philosophie qui se retrouve dans les différentes animations sportives que la Ville propose aux 6-12 ans. Que ce soit dans le cadre d'ateliers périscolaires, à l'Ecole Municipale des Sports ou encore à Activ'été, les ETAPS sont amenés à intervenir auprès du public jeune et leur permet de découvrir des activités physiques sans contrainte.

Du côté des associations

Au-delà de cette approche proposée par la Ville, les associations locales à dominante sportive sont particulièrement dynamiques dans la commune. Jean-Pierre Gremeret, le président de l'Union Sportive de Saint-Egrève (USSE) - qui rassemble 19 sections sous sa bannière - rappelle volontiers que le sport "c'est une école de la vie et de la solidarité. On y trouve des notions de dépassement de soi,

LE SAVIEZ-VOUS ?

Tous les enfants des classes de CM1 et de CM2 de Saint-Egrève ont pu profiter de 10 séances de ski grâce au ski scolaire. 184 ont été initiés au ski alpin et 209 au ski nordique.

Cette année scolaire 976 élèves des écoles primaires sont initiés par les ETAPS de la Ville à un ou plusieurs sports collectifs. 226 enfants de grande section maternelle et la totalité des 1059 élèves de primaire peuvent aussi aller à la piscine grâce au sport scolaire à qui 10 séances hebdomadaires de 45 minutes sont réservées tout au long de l'année à Tournesol et qui ont aussi la possibilité d'aller nager lors des 22 créneaux hebdomadaires qui leurs sont dédiés à la piscine des Mails au mois de juin.

Du côté de l'Ecole Municipale des Sports, 91 enfants pratiquent la natation durant l'année.

En outre, des ateliers jeux aquatiques (ouverts à 12 enfants) sont proposés deux fois par semaine aux élèves de l'école Prédieu qui fréquentent l'accueil périscolaire de Prédieu.

ZOOM SUR Le 2RFC

500 licenciés dont 213 enfants



P. Gaude, vice-président du 2RFC

Sport qui attire les jeunes comme un aimant, le football à Saint-Egrève c'est au 2 Rochers Football Club que ça se passe. Le club intercommunal offre aux plus jeunes une première approche complète de ce sport tant au niveau du jeu lui-même qu'au niveau éducatif. "Depuis

quelques années, nous avons un responsable technique jeune" explique Pierre Gaude, président du club. "Le rôle de celui-ci est de coordonner l'action des entraîneurs qui eux-mêmes encadrent les 6-13 ans".

Résultat de ce travail, l'école de football de l'association est labellisée 3F par la fédération. Parmi les 140 clubs isérois, seuls 23 bénéficient de ce label. "Ce label reconnaît aussi les efforts réalisés pour l'accueil spécifique des enfants et le fait que le club a mis en place un véritable système éducatif".

... mais aussi de partage, de tolérance, de hiérarchie, de politesse et de solidarité". Pour lui, le sport s'apparente à une pyramide dont chacune des quatre faces représente l'apprentissage, le loisir, la compétition et les encadrants. Si l'une d'entre elles est négligée, c'est tout l'édifice qui s'écroule.

Ecoles de sports, écoles de la vie

A Saint-Egrève, même si le volet compétition peut être important, les associations locales ne sont pas de simples "usines à produire des champions" et bien souvent c'est l'éducation des sportifs dès leur plus jeune âge qui prime. "En premier lieu, nous travaillons avec les associations pour que celles-ci développent le sport pour tous et notamment en direction des enfants", rappelle Pierre Paillardon. D'ailleurs, à l'USSE, les écoles de sport sont très nombreuses. Chaque section s'organise en fonction de ses spécificités mais il apparaît bien vite qu'en matière d'initiation des plus jeunes, il y a une véritable culture saint-égrévoise. Ainsi, à l'image de la section handball, nombreux sont les clubs locaux qui bénéficient d'un label pour leur action envers les plus jeunes "Cela fait 7 ans, bientôt 8, que nous sommes labellisés par la Fédération Française de handball pour notre club

de mini-hand", se réjouit Pascal Frossard, président de ce club. "Ce label argent représente la reconnaissance fédérale de notre action en termes de nombre d'enfants accueillis dans notre club, des événements que nous leurs proposons, des créneaux qui leurs sont dédiés, de la compétence des entraîneurs... Nous avons même développé une activité baby-hand pour accueillir les plus jeunes. Tous les 15 jours, des enfants de 5 à 6 ans peuvent venir pratiquer cette activité ludique plutôt axée sur la perception de l'environnement".

Cette volonté d'initier les plus jeunes à un sport dans une ambiance ludique, soutenue par un projet pédagogique qui dépasse le cadre du sport en lui-même, se retrouve dans de nombreux clubs. C'est le cas pour l'école de natation de l'USSE, dans laquelle environ 250 enfants de 8 à 12 ans découvrent les différentes nages et s'initient à la sécurité en milieu aquatique ou pour le mini-tennis qui permet aux enfants de 4 à 6 ans de découvrir ce sport par le jeu, des exercices spécifiques au tennis et d'autres exercices de psychomotricité...

Apprendre à transmettre

Mais c'est tout au long de la vie des sportifs que la formation proposée par les clubs peut

s'avérer importante. Ainsi, arrivé à l'âge de transmettre à leur tour leur passion pour une activité physique, nombreux sont ceux qui bénéficient d'une formation dispensée par leur club afin de devenir entraîneur. "A l'USSE, nous redistribuons les subventions en fonction des projets des sections. En moyenne, 25 à 30% des sommes que nous reversons aux sections doivent être utilisées pour des actions de formation", explique Jean-Pierre Gremeret qui rappelle que la grande



Le handball

320 licenciés, 18 équipes



P. Frossard, président (à droite)

Pascal Frossard, le président de la section handball de l'USSE explique que le club saint-égrévois a "l'ambition de devenir un gros club incontournable de l'agglomération grenobloise. Tant en termes de

performances sportives qu'en termes de formation. Notre leit-motiv c'est qu'un grand club c'est une pyramide et qu'il faut que la base soit large pour que la pointe soit haute. Et inversement (...) nous avons un entraîneur salarié qui se forme pour obtenir son diplôme d'entraîneur de niveau fédéral. Son rôle c'est de former les autres entraîneurs". Proche des équipes de handball des collèges qui évoluent dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire, la section handball aimerait resserrer plus encore ces liens pour promouvoir l'essor de son sport.

questions à :

3

Pierre **PAILLARDON**



Adjoint en charge des pratiques sportives

Saint-Egrève est-elle une ville sportive ?

Oui, c'est une ville qui a une véritable culture du sport. Une pratique qui va au-delà de la simple performance sportive puisque nombreux sont les Saint-Egrévois qui s'engagent dans la vie des clubs.

Que fait la ville pour promouvoir ces pratiques ?

Elle subventionne les associations, avec le SIVOM elle construit et entretient des équipements sportifs comme la Halle Jean Balestas, elle soutient le sport pour tous et le sport à l'école. Bref, la Ville s'engage pour donner aux Saint-Egrévois la possibilité de pratiquer un sport dans les meilleures conditions possibles. Et puis on ne naît pas sportif, on le devient. Les ETAPS de la Ville s'efforcent de donner aux enfants le goût de l'effort partagé car, au-delà des bienfaits physiques, le sport est porteur de valeurs positives dont la promotion nous semble importante.

Quel est l'intérêt de développer les pratiques sportives ?

Outre le rayonnement de la Ville, les pratiques sportives permettent de développer les compétences individuelles des sportifs. Par exemple je pense à la section escalade où en plus de la technique, les jeunes apprennent à mieux connaître et à respecter la montagne et les règles de sécurité. Ce sont des compétences qui servent toute la vie !



majorité des clubs s'efforcent de proposer aux bénévoles des outils pédagogiques, pour qu'ils puissent transmettre leurs connaissances. Une fois de plus, il apparaît que les Saint-Egrévois se distinguent volontiers en la matière. Gérard Bouat, un des responsables du District de l'Isère, indique d'ailleurs que le club de football intercommunal, "le 2 RFC est l'un des quatre ou cinq clubs du département qui forment le plus d'éducateurs".

Au RCCN, les joueurs sont conduits par 40 entraîneurs "et chacun possède le brevet fédéral qui correspond au niveau du groupe dont il a la charge", déclare Alain Berard co-président de l'association intercommunale qui précise qu'ils sont "automatiquement inscrits aux formations dont ils ont besoin. Denis Navizet, un ancien joueur pro D2 de Montpellier forme les éducateurs de l'école de rugby à la technique individuelle, ça leur donne un référentiel commun".

Arbitrer, une autre façon de participer

S'il y a une facette de la pratique sportive qui nécessite de maîtriser sur le bout des doigts sa discipline, c'est bien l'arbitrage. Et cette fonction ne s'improvise pas ! "La formation des arbitres est un axe important du développement de notre section. On initie tous nos jeunes dès 12 ans à la fonction de juge. Ça leur permet d'avoir une meilleure connaissance de leur sport. Après avoir été formés en interne par

un représentant du Comité de l'Isère, ils peuvent bénéficier de formations complémentaires sanctionnées par des examens et ainsi passer des échelons. Au club nous avons 11 juges départementaux et trois régionaux", confirme Christophe Marconnet qui préside l'USSE athlétisme. Dans cette discipline, comme dans quasiment tous les sports, les fédérations exigent des clubs la capacité de fournir des arbitres lors des compétitions.

Du côté du handball, une paire d'arbitres évolue même au niveau national et la section est actuellement en train de développer une école d'arbitrage qu'elle souhaite faire labelliser prochainement. "La formation aux fonctions d'arbitre reste une question permanente à surveiller comme le lait sur le feu" souligne Pascal Frossard qui constate comme de nombreux responsables une certaine difficulté à motiver les jeunes pour s'engager dans cette voie.

Former des bénévoles

S'impliquer dans l'équipe encadrante est l'une des façons de s'engager dans le sport. Mais être bénévole, cela s'apprend aussi. Pour accompagner les bonnes volontés, la Ville, par le biais de la Maison des Associations, propose régulièrement des formations relatives à la vie d'une association.

Trésorerie, aspects juridiques... ces formations gratuites sont bien souvent complétées par les clubs eux-mêmes en lien avec leur fédération. "Nos encadrants bénéficient de formations au Comité Départemental Olympique et Sportif et au Comité des Alpes", confirme Alain Berard tandis que Christophe Marconnet explique que "les formations au bénévolat sont essentielles, elles permettent de développer des compétences nécessaires au club et tout en étant utiles dans la vie quotidienne ou professionnelle". Comme quoi, en sport l'essentiel, c'est vraiment de participer ! ■



Le RCCN

320 licenciés dont 170 jeunes de moins de 18 ans



A. Berard, co-président

En 2006, le RCCN fut la première école de rugby labellisée en Isère. Il compte pas moins de 40 éducateurs dans ses rangs. Outre les classiques actions de formation en matière d'arbitrage et d'éducateurs, le RCCN forme l'ensemble de ses éducateurs aux premiers secours. En outre, il organise

chaque année une "journée sécurité" pour que les équipes seniors et 18 ans révisent les fondamentaux en matière de positions dangereuses au contact, ainsi que les techniques de percussion et de plaquage. Tous les éducateurs doivent revoir une fois par an les conditions de sécurité essentielles au bon déroulement de la mêlée et du jeu à terre.

"En mai, on se lance dans la formation des parents en leur proposant de pratiquer du touch rugby pendant que leurs enfants s'entraînent. C'est l'occasion pour les familles de mieux comprendre le jeu et d'améliorer l'ambiance sur les bords des terrains", explique Alain Berard.



332 535 €

C'est la subvention directe accordée par la Ville à l'USSE.



L'athlétisme

150 licenciés



Ch. Marconnet, président

L'athlétisme est une section de l'USSE en plein développement. Obligée de fournir des arbitres lors des compétitions, 10 % de ses effectifs ont suivi ou suivent actuellement une formation de juge et le club espère prochainement avoir

15 % de ses athlètes qui seront capables d'évaluer les performances de leurs pairs durant les meeting... "la particularité de notre sport c'est qu'il y a trois types de disciplines à juger : les lancés, les sauts et les courses. Et cela complexifie la tâche des arbitres", explique Christophe Marconnet, président de l'USSE athlétisme. "Nous ne cherchons pas à pousser les plus jeunes vers la compétition à tout prix. Pour nous la compétition n'est qu'un outil, une sorte de restitution de ce que l'on apprend aux sportifs mais ce n'est pas une finalité en soi. De toute manière, 99 % des athlètes ne seront jamais au niveau olympique. Mais pour les autres devenir jury ou entraîneur ça peut être passionnant !".



70 ans : l'âge des possibles !

1945, au lendemain de la Guerre, la France se reconstruit et les familles s'inscrivent au cœur de ce processus. Ce dynamisme conduit à la création de l'Association Familiale qui, 70 ans plus tard, reste toujours aussi jeune à Saint-Egrève comme ailleurs. Histoire.

Le 21 février dernier, 180 personnes s'étaient rassemblées à La Vence Scène pour célébrer le 70^e anniversaire de l'Association Familiale. Dans le public on retrouvait non seulement des bénévoles actifs mais aussi quelques membres historiques qui ont accompagné le développement de cette association emblématique de la vie locale. Rassemblés autour de "Derrière l'ours", une pièce de théâtre d'après Tchekhov, les participants ont ainsi marqué une fois de plus leur engagement auprès de cette structure qui s'est implantée

à Saint-Egrève au sortir de la deuxième guerre mondiale.

Reconstruire

En 1945, alors que tout était à reconstruire en France, d'innombrables structures associatives fondées sur l'accompagnement des familles éclosent un peu partout. Maisons Familiales Rurales, Confédération Syndicale des Familles, Jumeaux et plus, Familles Rurales... et bien sûr les Associations Familiales qui toutes se rassemblent aujourd'hui sous la bannière de l'Union Nationale des Associations Familiales. "En 1945, il y avait de grands besoins locaux exprimés par les familles", explique Dominique Nantas, "à Saint-Egrève elles se sont organisées pour mettre en route deux activités principales, l'enseignement ménager et les activités permettant la garde d'enfants pendant les vacances. Ces deux activités historiques sont très importantes et aujourd'hui encore nous gérons un centre de loisirs, ce qui n'est pas le cas de toutes les associations familiales".

Développement

En plus de ces deux piliers, l'association a su évoluer en fonction des attentes des Saint-Egrévois et des envies de ses

membres. L'association a, par exemple, développé pendant un temps un service de travailleuses sociales qui ont proposé de l'aide à domicile et de l'aide ménagère aux familles. Ce service qui a regroupé jusqu'à six personnes est maintenant passé sous le giron de l'ADF 38. "L'AF a commencé à proposer de l'aide alimentaire en 1982 et a été rattachée à la banque alimentaire en 1984. En 1986 nous avons créé la ludothèque, un service d'alphabétisation ouvert aux femmes en 1999 qui en 2008 est devenu mixte", égraine le directeur qui précise que "des initiatives bénévoles portées par une personne ont parfois été à l'origine du développement de certaines actions". Dominique Nantas reconnaît d'ailleurs en s'amusant "qu'on peut nous reprocher d'avoir parfois mis la charrue avant les bœufs. C'est arrivé que l'AF réponde à un besoin et puis se mette ensuite à réfléchir pour structurer le service", une question de fougue sans doute !

Institution

Mais si les actions de l'association sont nombreuses et parfois autonomes les unes par rapport aux autres, c'est surtout son centre aéré qui reste l'une de

ses actions les plus connues. Depuis qu'elle a été habilité par le Ministère de la Jeunesse et des Sports il y a maintenant 50 ans, l'Association Familiale aurait vu passer dans ses rangs environ 2500 animateurs qui sont venus encadrer des enfants pendant les vacances. Autant dire que la structure a mis le pied à l'étrier à pas mal de jeunes Saint-Egrévois à qui elle a donné une première expérience professionnelle non négligeable. "C'est un travail de confiance à mettre en place", explique Dominique Nantas qui rappelle que l'animation est une véritable responsabilité "on confie nos enfants à des jeunes de 17 ans, c'est quelque chose d'important. On estime que les trois quarts de ces jeunes animateurs sont eux-mêmes des anciens du centre aéré". Cette grande aventure collective n'aurait bien sûr pas été possible sans l'action des bénévoles. Et même si depuis les années 2000, ce sont plutôt des retraités qui s'impliquent dans la vie de l'association, celle-ci s'efforce de mobiliser les familles actives autour de projets événementiels.

"Et ça marche !" ■

L'AF en bref

611 familles adhérentes sont accueillies par l'Association Familiale et 110 d'entre elles fréquentent la Ludothèque. L'association compte 110 bénévoles actifs dont 40 s'impliquent de manière hebdomadaire. Si six permanents encadrent les activités de la structure, 10 animateurs s'occupent des enfants des accueils loisirs proposés pendant l'année scolaire et 70 assurent des vacances aux 570 enfants qui fréquentent l'Espace Europe et aux 366 qui vont prendre l'air au centre des Scilles du Néron à Quaix. Enfin 80 familles, soit 200 personnes, bénéficient de l'aide alimentaire de l'AF.

Quand les lecteurs prennent la parole

Qui a dit que la lecture était une activité solitaire ? Sûrement pas les amateurs de livres de Saint-Egrève qui se rencontrent régulièrement à la bibliothèque Barnave pour évoquer ensemble leurs coups de cœur littéraires du moment dans le cadre "d'au fil des pages". Lors du dernier de ces rendez-vous mensuels, une séance de tournage improvisée a permis à certains de s'improviser "booktubers". Les vidéos

réalisées à cette occasion sont disponibles sur le site de la bibliothèque, sur celui de la Ville ou même sur la page Facebook de Saint-Egrève. A noter : la prochaine séance d'Au fil des pages est prévue le 29 avril à 19h à la Bibliothèque Barnave. Profitez-en c'est gratuit !!! ■



Une lectrice se prête au jeu du "booktube" saint-égrévois

ATHLÉTISME : en mars, le Saint-Egrévois Gilles Grossmann-Wirth a été sacré Champion de France espoir en salle sur 400m

STAGE : un stage de découverte de l'athlétisme et du volley-ball est proposé aux 9 à 13 ans par l'USSE du 22 au 24 avril. Renseignements et inscriptions : usse-athle.fr / 06 33 77 89 7

En route pour Karben !



L'an dernier les cérémonies des 40 ans du jumelage organisées à Saint-Egrève

Envie d'évasion ? De découvrir ou de redécouvrir de nouveaux horizons ? C'est possible grâce à Saint-Egrève Jumelages qui du 14 au 17 mai prochain, part pour Karben ! En effet, les membres de cette association convient les Saint-Egrévois à prendre le bus pour aller rendre une visite de courtoisie à leurs amis d'Outre-Rhin. Un week-end qui permettra non seulement de faire un tour dans cette ville de la Hesse

située à quelques kilomètres de Francfort, de s'en aller à la découverte d'une région particulièrement verdoyante, mais aussi d'aller à la rencontre des Karbenois puisque ce sont des familles locales qui hébergeront les voyageurs saint-égrévois. Attention, il ne reste que quelques places disponibles et pour être du voyage il faut impérativement s'inscrire avant le dimanche 19 avril. ■

Renseignements et inscriptions : 04 76 75 47 00 ou association@saint-egreve-jumelages.fr

Fête du jeu !

Samedi 25 avril, les familles vont pouvoir faire la Fête du jeu à la ludothèque de la MSF. De 9h à 12h et de 14h à 17h, il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges. Des ateliers "tout-petits" ou "aventure" vont côtoyer des animations "playmobiles", un "pentathlon du jeu", des rencontres de "speed gaming" tout au long de cette gigantesque journée festive qui va se terminer par un goûter partagé. **En savoir +** : la ludothèque est ouverte aux parents et aux enfants le mardi de 9h30 à 12h et à tous les publics le mardi de 16h à 18h30 et le mercredi de 9h30 à 12h. Tél. 04 76 75 27 57.

le temps de lire

Secteur ADULTE

Les Moissons du futur, comment l'agroécologie peut nourrir le monde, Marie-Monique Robin (livre et DVD)

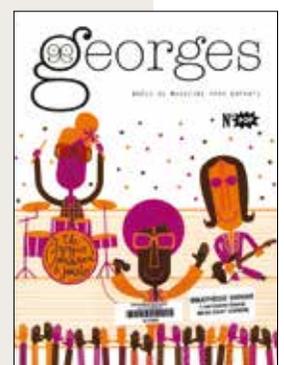
La journaliste Marie-Monique Robin enquête à travers le monde sur les solutions durables en agriculture. Ainsi, il est possible de cultiver autrement et de résoudre les questionnements sur l'alimentation en utilisant les ressources naturelles. Les moissons du futur est un livre plein d'espoir.



Secteur JEUNESSE

Georges, drôle de magazine pour enfants

Georges est un trimestriel né en décembre 2010. La revue, de petit format, est graphique, colorée, inventive et décalée. On y trouve des histoires (des longues et des courtes, des vraies et des fausses) ; beaucoup de jeux ; des "rubriques-à-brac" pour faire et apprendre. Pas de numérotation mais un thème à l'affiche (N° POP pour le dernier numéro). Une revue différente et rafraîchissante, à découvrir absolument ! Pour tous, à partir de 7 ans.



LA VENCE SCENE

Il n'y a pas d'âge pour la culture



MARDI 7 AVRIL

Ciné-échanges : "Zouzou". après la projection du film de Blandine Lenoir avec Olivier Broche, Laure Calamy et Jeanne Ferron, La Vence Scène propose au public de participer à une discussion en lien avec la thématique du film, la sexualité des femmes aux différents âges de leur vie, organisée en partenariat avec le Centre de Planification et d'Éducation Familiale de Saint-Egrève. 20h.

En savoir + : 04 76 75 33 0



MERCREDI 15 AVRIL

Séance animée : "Shaun le mouton", l'ovidé le plus connu du cinéma d'animation anglais décide de changer de vie et de quitter son berger, son troupeau et ses petites habitudes... Cette pépite des studios Aardman est suivie d'une animation "Shaun à modeler". 15h.

Demandez le programme :

Le programme cinéma paraît toutes les trois semaines et est disponible dans de nombreux lieux, il est aussi consultable sur :
www.lavencescene.saint-egreve.fr
www.saint-egreve.fr
www.allocine.fr

web+



Babayaga

Les prochains spectacles professionnels de La Vence Scène sont clairement orientés vers le public jeune. En effet, si les 7-8 ans pourront le 10 avril embarquer dans "La Carriole Fantastique de Monsieur Vivaldi", qui affiche malheureusement complet depuis belle lurette, les enfants dès six ans pourront frissonner d'aise en allant le 19 mai prochain à la rencontre de "Babayaga", une terrifiante ogresse édentée... Si le premier spectacle propose du théâtre musical et offre aux plus petits l'opportunité de s'initier au répertoire

de la chanson de cabaret dans un univers déjanté, le second est une adaptation d'un conte traditionnel russe et fait découvrir aux enfants quelques-unes des images les plus fortes de cette culture populaire. Un bon moyen pour s'ouvrir dès le plus jeune âge à différents arts scéniques.

Pour permettre aux plus petits, et à leur famille, de mieux s'appropriier le spectacle, des animations autour de celui-ci sont souvent mises en place.

C'est le cas pour "Babayaga", puisque une heure avant les trois coups, la Bibliothèque de Saint-Egrève présente "un spectacle, des livres...", une sélection de livres en lien avec la Russie.

Pour en profiter, il est d'ailleurs vivement conseillé de réserver ses places dès maintenant car les spectacles de La Vence Scène ont la fâcheuse tendance à vite se remplir... ■

En savoir + :

www.lavencescene.saint-egreve.fr



La Carriole Fantastique de Monsieur Vivaldi

MISERABLES BIS : joué à guichet fermé le 7 mars à La Vence Scène, le spectacle des Misérables interprété par la Compagnie vocale, fera l'objet d'une nouvelle représentation au Grand Angle de Voiron le 27 septembre prochain.
 Réservations : www.lacompanievocale.fr

2 C'est le nombre de séances supplémentaires du spectacle "La nuit les arbres dansent" réservées aux élèves des écoles de Saint-Egrève les 26 et 27 mars dernier.

web+



Renseignements : 04 76 56 53 18

Billetterie : sur place

ou www.lavencescene.saint-egreve.fr

l'agenda du 8 au 21 avril



MERCREDI 8 AVRIL

Date limite d'inscription à "Mama mia", le week-end chantant invitant les choristes à travailler le répertoire d'Abba les 9 et 10 mai. En savoir + sur ce stage organisé par La note bleue à l'Espace Robert Fiat : 06 17 60 18 65.



Concert sonate, flûte et piano 2 à l'auditorium de L'Unisson. de 20h à 21h.

En savoir + : 04 76 75 48 63 ou ecolemusique@mairie-st-egreve.fr

JEUDI 9 AVRIL

Conférence, "Gérer le stress de la fin d'année scolaire" proposée par l'association "Corps et Sens" à la Maison des Associations. 20h30. Renseignements et inscription : corps.et.sens@orange.fr.

VENDREDI 10 AVRIL

Journée portes ouvertes à la MFR (2 bis av. du Gal de Gaulle). L'occasion de découvrir les formations en alternance proposées par la Maison de la Maintenance de Saint-Egrève. De 14h à 18h.

En savoir + : 04 38 02 39 50 ou mfr.st-egreve@mfr.asso.fr

Soirée jeux proposée à la salle polyvalente de Fiancey par l'association Familiale. Dès 19h. En savoir + : www.af-st-egreve.org

11 ET 12 AVRIL

Safari truites organisé par le Comité des Fêtes à l'étang de Créton. Dès 6h. Inscriptions sur place. En savoir + : 06 32 46 03 78 ou 06 75 06 21 21.



Tennis de table, championnat par équipes organisé par la section tennis de table à la halle Jean Balestas. Dès 16h.

DIMANCHE 12 AVRIL

Ski de piste, sortie à Tignes Val d'Isère. Inscriptions le jeudi 9 avril à 20h30.



DU 13 AU 24 AVRIL

Vacances scolaires de Printemps.

MERCREDI 15 AVRIL

Permanence des Petits frères des pauvres à la MSF. De 17h à 19h.

SAMEDI 18 AVRIL

Handball, l'équipe N2 reçoit Vesoul à la Halle Jean Balestas. 20h30.

LA VENCE SCENE cinéma



► **Pourquoi je n'ai pas mangé mon père**

Le 15 avril à 18h ; le 16 avr. à 17h ; le 18 avr. à 15h (3D) ; le 20 avr. à 15h30 ; le 21 avr. à 15h.

► **Journal d'une femme de chambre**

Le 15 avril à 20h30 ; le 16 avr. à 20h30 ; le 19 avr. à 18h et 20h ; le 21 avr. à 20h.

► **Clochette et la créature légendaire**

Le 16 avril à 15h ; le 17 avr. à 15h (ciné-goûter) ; le 18 avr. à 14h ; le 19 avr. à 15h ; le 20 avr. à 17h30.

► **Les châteaux de sable**

Le 15 avril à 20h ; le 17 avr. à 20h30 ; le 18 avr. à 20h ; le 19 avr. à 20h30 ; le 20 avr. à 20h.

► **Shaun le mouton**

Le 8 avril à 15h et 18h ; le 10 avril à 18h ; le 11 avril à 15h30 et 17h30 ; le 12 avril à 15h30 et 18h ; le 13 avril à 15h30 et 18h ; le 14 avril à 15h et 17h ; le 15 avril à 15h (séance animée).

► **Spartacus & Cassandra**

Le 8 avril à 20h ; le 12 avr. à 20h ; le 13 avr. à 20h .

► **A trois on y va**

Le 8 avril à 20h ; le 11 avr. à 20h30 ; le 12 avr. à 20h ; le 13 avr. à 20h ; le 14 avr. à 20h.

► **Selma**

Le 9 avril à 20h (VOSTF) ; le 11 avr. à 17h ; le 14 avr. à 17h30.

► **Voyage en Chine**

Le 9 avril à 20h30 ; le 10 avr. à 20h ; le 11 avr. à 20h ; le 12 avr. à 17h30 ; le 14 avr. à 20h30.

► **Les chevaliers du zodiaque**

Le 8 avril à 15h30 ; le 11 avr. à 15h ; le 14 avr. à 15h30.

► **Divergente 2**

Le 8 avril à 17h30 ; le 12 avr. à 15h ; le 13 avr. à 15h et 17h30.

En route !

Le 15 avril à 14h30 (3D) et 17h30 ; le 16 avr. à 16h et 18h ; le 17 avr. à 18h ; le 18 avr. à 18h ; le 19 avr. à 15h30 ; le 20 avr. à 18h ; le 21 avr. à 18h.

► **Jamais de la vie**

Le 16 avril à 20h ; le 17 avr. à 20h ; le 18 avr. à 17h30 ; le 20 avr. à 20h ; le 21 avril à 20h30.

► **La famille Bélier**

Le 18 avril à 20h30 ; le 19 avril à 17h30.

► **Fast and furious 7**

Le 17 avril à 17h ; le 20 avril à 15h ; le 21 avril à 17h30.

► **Lili Pom et le voleur d'arbres**

Le 16 avril à 14h30 ; le 17 avr. à 16h ; le 18 avr. à 16h ; le 21 avr. à 16h.

18 ET 19 AVRIL

Pêches de gestion à la Rose-lière du Muscardin par l'Union des pêcheurs.

18 kg

C'est le poids d'une carpe qui a été sortie de la Roselière du Muscardin lors de la pêche organisée en mars dernier par l'Union des Pêcheurs dans le cadre de la notice de gestion de cet espace naturel sensible.

DIMANCHE 19 AVRIL

Ski de piste, sortie à Val Thorens. Inscriptions le jeudi 16 avril.

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 (fermeture des portes de l'Hôtel de Ville et accueil standard jusqu'à 18h30 sauf le vendredi fermeture à 17h15). Jeudi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et la Régie Municipale de l'eau et après prise de rendez-vous préalable)

Formalités administratives : **04 76 56 53 01**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 8h30-12h15 et 13h30-17h15 et le jeudi 8h30-12h15 et 13h30-19h30

CCAS : **04 76 56 53 47**
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15 - mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV. Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV

Permanence des élus : **04 76 56 53 41**
Cabinet du Maire :
Catherine Kamowski, sur RDV
Pierre Ribeaud, Conseiller général, sur RDV : **04 76 00 37 22**
François Brottes, député : **04 76 92 18 96**
77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse. RDV le 1^{er} vendredi de chaque mois 14h30-16h30 en mairie.

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**
sur rendez-vous le mardi de 8h30 à 11h30.

Conseil en énergie : **04 76 56 53 03**
sur RDV un lundi par mois de 14h à 17h

Architecte : Sur RDV en mairie **04 76 56 53 17**

Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Sandrine Sougey, chaque mercredi de 9h à 12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève sur rendez-vous

Permanence Juridique : un jeudi par mois de 17h à 19h30 et un mercredi par mois de 16h à 18h30 sur rendez-vous

Médiation : Edouard Tournier, conciliateur de Justice **04 76 56 53 00**
les 1^{er} jeudis du mois, 14h-17h sur RDV en mairie

Point Ecoute Intercommunal : **06 37 48 59 93**
Permanence d'écoute psychologique sur rendez-vous le vendredi de 9h à 13h, à la Maison des associations, 1 rue Casimir Brenier. Mercredi de 14h à 18h à la Maison de l'enfance et de la famille, 2919 rue du petit lac, Saint-Martin le Vinoux.

Centre de planification et d'éducation familiale : **04 76 75 33 04**
2 rue du 19 mars 1962.
Mardi de 13h à 19h, mercredi de 13h à 17h, jeudi de 13h à 17h30, vendredi de 14h à 18h ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
Gendarmerie : 12 rue des Peupliers **17** ou **04 76 75 30 93**
Centre antipoisons Lyon : **04 72 11 69 11**
Centre de secours : 2, rue de Planfoy **04 76 27 99 10**
Secours en montagne, Isère : **112**
Urgence dépannage gaz naturel : **0800 47 33 33**
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

Allosécu : **0820 900 900**
SIDA Info Services (n°vert) : **0800 840 800**
Ambulance VSL : **04 76 75 34 04**
Cliniques Vétérinaires
du Néron (Dr Moriceau et Moutard) : **04 76 04 84 69**
de Fiancney (Dr Eckert) : **04 76 75 32 84**

SERVICES

Radio Taxi banlieue : **04 76 54 17 18**

SERVICES PUBLICS

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron **04 76 13 18 05** (MEEN) 4 av Général de Gaulle. Permanence accueil information et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information Jeunesse. Lundi de 14h à 17h30 ; mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ; vendredi de 8h à 12h30.

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Du lundi au vendredi, 10h-13h et 14h-18h.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**

GRDF raccordement : **09 69 36 35 34**

EDF raccordement : **0810 14 46 84**

La Métro : **04 76 59 59 59**

Régie Assainissement : **04 76 59 58 17**

Collecte des ordures ménagères : **0800 500 027**

Déchèterie : 45, rue du Pont Noir **0800 500 027**

Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45.

Régie des eaux : **04 76 56 53 20**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h, et tous les soirs (sauf le dimanche) de 19h à 20h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 04 au 10/04 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**

Centre Commercial "La Pinéa"

Du 11 au 17/04 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**

121C avenue Général Leclerc

Du 18 au 24/04 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**

Centre Commercial "Les Charmettes"

Du 25/04 au 01/05 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle

Du 02 au 08/05 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**

Place Pompée

À SAINT-ÉGREVE : LA RÉFÉRENCE LOCALE DE L'IMMOBILIER



Yves Lorinquer
IMMOBILIER

Vos conseillers
Jean-Yves LAMARCA
et **Patricia SCHMITT**
Place du Pont de Vence



ST-EGREVE

Maison individ. avec 3 chbres + bureau, parfait état, cuisine équipée ouverte sur grand séjour lumineux donnant sur jardin Sud avec piscine.

CLASSE ÉNERGIE : D 355 000 €



CHEVALON DE VOREPPE

Au calme, petite copro récente, beau T4 lumineux d'env. 80 m², terrasse avec belle vue sur Vercors, 3 chambres, cave et garage compris.

CLASSE ÉNERGIE : C 243 000 €



ST-MARTIN-LE-VINOUX

T4 avec 2 chambres et séjour double, lumineux, très bon état, double vitrage, électricité aux normes, ascenseur, copro tranquille.

CLASSE ÉNERGIE : D 128 000 €



ST-EGREVE

Maison jumelée par gge, 4 chbres, spacieux salon avec cheminée, jardin Sud, chauffage par pompe à chaleur réversible très économique.

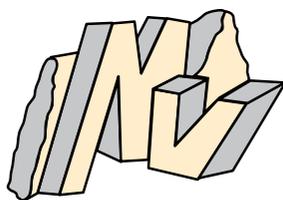
CLASSE ÉNERGIE : D 322 000 €

Toutes nos offres sur www.lorinquer.com - Tél. **04.38.02.03.00**



Communication
Édition
Régie publicitaire

PUBLI Z
8, rue de Mayencin
38400 Saint Martin d'Hères
04 76 44 63 76



**MARBRERIE
DE LA VENCE**

Christian JEAN / Frédéric VELER

N° d'habilitation n° 9638046
Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26



40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL

04 76 56 07 22

www.sntp.fr

**AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS
CANALISATIONS**

Société Nouvelle de Travaux Publics

Groupe

Priorité Saint-Egrève

Piscine intercommunale : enfin du concret !

Ce mois-ci voit l'aboutissement de la longue réflexion sur le dossier de la piscine intercommunale : le SIVOM du Néron va délibérer pour prendre la compétence lui permettant de construire la nouvelle piscine intercommunale.

Ce nouveau centre nautique viendra remplacer les deux piscines existantes de Saint-Egrève et de Saint-Martin-Le-Vinoux. Elles ont largement fait leur temps et nous avons besoin d'un lieu confortable, accessible et adapté aux besoins d'aujourd'hui : la pratique sportive, la détente ou le loisir.

Vous le savez, il sera implanté sur le terrain enherbé jouxtant le parc de Fiancey. Cette question a été tranchée : par le Plan Local d'Urbanisme de Saint-Egrève qui permet clairement l'implantation d'un équipement sportif à cet endroit, par le choix unanime des six Maires des communes membres du SIVOM, et surtout, par les élections municipales où chaque liste en présence a exposé sa préférence (et vous avez, vous aussi, clairement exprimé votre choix). Bien sûr, d'autres possibilités existaient, elles ont été soigneusement envisagées et ce site est le meilleur choix en termes d'emplacement, d'accessibilité et de desserte.

Avec ses deux bassins intérieurs et son bassin extérieur, cette nouvelle piscine permettra d'accueillir, outre les scolaires et les sportifs, davantage de public que les deux piscines actuelles dans des conditions bien meilleures qu'aujourd'hui et d'offrir un espace de loisirs et de détente pour les familles pendant les mois d'été. Voilà les objectifs.

Quant aux moyens, les élus du SIVOM du Néron, dont les élus de Saint-Egrève, ont voulu dès le départ définir un cadre de financement réaliste. Il n'était pas question de "faire rêver" avec un projet que nous n'aurions pas pu nous payer. C'est aussi ce qui a pris du temps. Le budget (9 millions d'euros) et le plan de financement sont établis.

Dernière information : la mise en service est prévue pour 2020. Il reste maintenant à donner corps à ce beau projet mais le plus dur est fait !

Pascal de FILIPPIS,

Président du Groupe Priorité Saint-Egrève

Groupe

Saint-Egrève Autrement

Sauvegardons le parc de Fiancey !

L'Union de quartier de Fiancey, l'association Vert Saint-Egrève, les élus d'oppositions socialistes et EELV, ainsi que plusieurs habitants de la commune ont décidé ensemble de déposer devant le tribunal administratif de Grenoble un nouveau recours en annulation contre la modification du PLU de Saint-Egrève du 24 Novembre 2014 pour dire NON aux constructions sur le parc de Fiancey, poumon vert de la commune et d'une partie de l'agglomération. La majorité persiste dans ses projets de construction alors même que le tribunal administratif du 26 septembre 2013, s'est prononcé très clairement en faveur de la sauvegarde du parc.

Sans attendre le jugement de l'appel qu'elle a fait, après une modification réglementaire et une enquête publique favorable, la municipalité relance ses projets sur le parc. Nous continuons à penser que le parc de Fiancey est un bien commun inestimable dans une ville qui se densifie. Lieu de détente pour tous, il est aussi une zone humide qui crée une éponge naturelle pour les eaux ruisselantes des pentes du Néron.

OUI, nous sommes favorables à l'augmentation du nombre de places en crèche et à un nouvel équipement aquatique pour les habitants, les scolaires et l'USSE natation. Mais pas à cet endroit, le seul argument de la proximité d'un arrêt de tram n'est pas suffisant !

NON, ne vous y trompez pas, nous ne sommes pas les responsables des retards actuels. Si la piscine n'existe toujours pas c'est parce que les élus du SIVOM n'ont toujours pas réussi à s'entendre sur le portage financier d'un projet dont les coûts, à cet emplacement particulier, ne sont pas maîtrisés. Nous déplorons le manque de débat réel sur ce dossier majeur pour l'avenir de notre commune et l'hypocrisie de la majorité affirmant qu'il n'existe pas d'autres emplacements. Des alternatives existent ailleurs sur la commune encore faudrait-il qu'elles soient sérieusement étudiées !

Pour notre part, tous ensemble, nous vous convierons prochainement à venir débattre de l'avenir du parc de Fiancey.

F. CHARAVIN, JM PUECH et H BELRHALI(PS)
hassan.belrhali.ps@gmail.com

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Sauvegardons le parc de Fiancey !

L'Union de quartier de Fiancey, l'association Vert Saint-Egrève, les élus d'oppositions socialistes et EELV, ainsi que plusieurs habitants de la commune ont décidé ensemble de déposer devant le tribunal administratif de Grenoble un nouveau recours en annulation contre la modification du PLU de Saint-Egrève du 24 Novembre 2014 pour dire NON aux constructions sur le parc de Fiancey, poumon vert de la commune et d'une partie de l'agglomération. La majorité persiste dans ses projets de construction alors même que le tribunal administratif du 26 septembre 2013, s'est prononcé très clairement en faveur de la sauvegarde du parc. Sans attendre le jugement de l'appel qu'elle a fait, après une modification réglementaire et une enquête publique favorable, la municipalité relance ses projets sur le parc. Nous continuons à penser que le parc de Fiancey est un bien commun inestimable dans une ville qui se densifie. Lieu de détente pour tous, il est aussi une zone humide qui crée une éponge naturelle pour les eaux ruisselantes des pentes du Néron.

OUI, nous sommes favorables à l'augmentation du nombre de places en crèche et à un nouvel équipement aquatique pour les habitants, les scolaires et l'USSE natation. Mais pas à cet endroit, le seul argument de la proximité d'un arrêt de tram n'est pas suffisant !

NON, ne vous y trompez pas, nous ne sommes pas les responsables des retards actuels. Si la piscine n'existe toujours pas c'est parce que les élus du SIVOM n'ont toujours pas réussi à s'entendre sur le portage financier d'un projet dont les coûts, à cet emplacement particulier, ne sont pas maîtrisés. Nous déplorons le manque de débat réel sur ce dossier majeur pour l'avenir de notre commune et l'hypocrisie de la majorité affirmant qu'il n'existe pas d'autres emplacements. Des alternatives existent ailleurs sur la commune encore faudrait-il qu'elles soient sérieusement étudiées !

Pour notre part, tous ensemble, nous vous convierons prochainement à venir débattre de l'avenir du parc de Fiancey.

Laurent Amadiou, Brigitte Ruef, Tania Bustos
Groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

La gratuité des transports publics : un financement au bénéfice des citoyen(ne)s, sans augmentation des impôts

Nous avons abordé dans le numéro précédent nos propositions de gratuité des transports publics de l'agglomération grenobloise. Les vingt villes qui la pratiquent déjà en France l'ont démontré : l'éco-gratuité des transports publics, c'est un précieux pouvoir d'achat rendu aux familles, c'est une réduction drastique des embouteillages, de la pollution, des incivilités et de la paralysie économique. C'est de l'espace rendu aux vélos et aux piétons. C'est du nouveau lien social, une nouvelle qualité de vie pour les communes de périphérie. Le coût de la tarification, c'est par contre 150 morts par an directement dues à la pollution sur l'agglomération, c'est un coût des embouteillages par foyer, de 677 euros par an, c'est la fuite en avant vers de nouvelles infrastructures coûteuses et sans cesse saturées, avec plus de pollution et de nuisances à la clef.

Or le financement de l'éco-gratuité est possible sans aucune augmentation des impôts. Il s'agit bien d'un choix politique, d'un choix de vie et de société, car de multiples leviers existent pour financer la perte nette de recettes billettiques, évaluée à 25 millions d'euros par an. Les seuls frais financiers que versent chaque année le SMTC aux banques, à des taux quatre fois supérieurs à ceux de la BCE, suffiraient à combler cette somme. Les centaines de millions d'euros prévus pour des élargissements inefficaces et polluants (300 millions juste pour l'A480) permettraient de financer l'éco-gratuité durant des décennies. Les entreprises n'ayant plus à payer la moitié des abonnements transports (devenus gratuits) de leurs salariés, pourraient financer l'augmentation des versements transports de 2 à 2,2%, soit 36M€ par an. Elles bénéficieraient du désengorgement économique de l'agglomération engendré par la gratuité des transports.

Les communistes et le front de gauche œuvrent donc à un large rassemblement des citoyen-ne-s sur cette question, dans une belle dynamique.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche-P.C.F.